



Paris, le 9 octobre 2009

Comité national français

## APPEL DE COTISATIONS - 2010 -

Cher(e) Collègue,

L'Assemblée générale de l'ICOM de juin 2009 a fixé les montants des cotisations 2010 et a établi une nouvelle politique tarifaire pour les membres institutionnels en fonction de leur budget opérationnel. Suivant la convention qui permet au Comité national français de subvenir aux besoins de son fonctionnement par un complément de cotisation, vous trouverez ci-dessous le montant total à payer par chèque bancaire ou par virement postal à l'ordre du Comité national français de l'ICOM - CCP Paris 483 - 15 X.

### MEMBRES INDIVIDUELS

• Actifs	75 €
• Associés	170 €
• Donateurs	250 €
• Retraités	40 €
• Étudiants Non-votants	35 €
• Bienfaiteurs Non-votants	350 €

### MEMBRES INSTITUTIONNELS

• Actifs I	Budget* < 30 000 €	300 €
• Actifs II	Budget* entre 30 000 € et 100 000 €	370 €
• Actifs III	Budget* entre 100 000 € et 1 000 000 €	530 €
• Actifs IV	Budget* entre 1 000 000 € et 10 000 000 €	710 €
• Actifs V	Budget* > 10 000 000 €	1 500 €
• De soutien		2 400 €

\* Budget opérationnel

En vous demandant de régler votre cotisation **avant la fin du premier trimestre 2010** comme le prévoient les statuts de l'ICOM, je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le rapport moral 2008 et la nouvelle politique tarifaire adoptée par l'Assemblée générale de l'ICOM sont accessibles en ligne, [www.icom-musees.fr](http://www.icom-musees.fr) et [www.icom.museum](http://www.icom.museum), ou sur demande auprès de Benjamin Granjon au siège de notre association.

Jean-Jacques Ezrati, trésorier



### REmplir et Joindre impérativement ce coupon à tout règlement

N° d'adhésion à l'ICOM :

Nom :

Titre :

Nom de l'institution :

Adresse professionnelle :

Tél :

Adresse d'envoi du courrier

(si différente de l'adresse professionnelle) :

Prénom :

Fonction :

Service/Département :

Adresse électronique :

..... @ .....